ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

A	$\mathbf{\Lambda}$	1	\mathbf{E}	V	D	E	V		N	١
	.⊥▼	1	1/1	. 1	J	1	V.	U 197	Τ.	

N º 357

présenté par Mme Rist

ARTICLE 4 BIS

À l'alinéa 5, après le mot :

« sens »,

insérer les mots:

« du dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.